

Département  
du Bas-Rhin

COMMUNE DE MINVERSHEIM

Arrondissement de  
Saverne

**Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du 18 mars 2024**

**sous la présidence de M. Bernard LIENHARD, Maire**

Conseillers élus : **15**

Conseillers en fonction : **15**

Conseillers présents ou  
représentés: **15**

Présents : MM. et Mme Franck LANG, Pascal MAILLET, Brigitte VACELET,  
Adjoints.

MM. et Mmes Éric WENDLING, Jean-Marc SCHEER, Cécile DURRHEIMER, Annette FLECK, Philippe WIESER, Patricia SCHEER, Christophe MATTER, Christophe LECHNER, Stéphanie DUSSART, Muriel GAAB, Antoine BURG.

Conseillers absents : 0

Absent excusé :./.

Date de la convocation : 4 mars 2024

**DELIC-017-2024**

1- Commande publique

1.4- Autres types de contrats

**Travaux Salle Polyvalente : Peinture extérieure et intérieure**

Dans le cadre du débat concernant les orientations budgétaires, le Conseil Municipal a opté pour des travaux de rénovation de la salle polyvalente de Minversheim. Cette rénovation porte sur la peinture extérieure et une partie des peintures intérieures.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- décide de confier les travaux de peinture à l'entreprise Grégory SCHAAL sise 9A rue des tuiles à Brumath pour un montant total de 30 987,00 € HT répartis comme suit :
  - Ravalement extérieur : 29 113,00 € HT
  - Peinture intérieure : 1 874,00 € HT
- précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2024 de la commune.
- autorise le Maire à signer tout document administratif y relatif et à demander une subvention à la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre du Fonds Communal d'Alsace.
- autorise le Maire à procéder au règlement de la dépense par acomptes au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

(Vote : 14 voix pour, 1 abstention)

1- Commande publique

1.4- Autres types de contrats

**Travaux Salle Polyvalente : remplacement du revêtement de sol**

Le revêtement de sol de la salle polyvalente datant de l'an 2000, a subi de nombreux incidents depuis l'ouverture de la salle et présente des signes d'usure.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- décide de confier les travaux de remplacement du revêtement de sol à l'entreprise Des Sols ROTH sise 2a, impasse des Jardins à Schwindratzheim pour un montant total de 18 969,72 € HT
- précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2024 de la commune.
- autorise le Maire à signer tout document administratif y relatif et à demander une subvention à la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre du Fonds Communal d'Alsace.
- autorise le Maire à procéder au règlement de la dépense par acomptes au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

(Approuvé à l'unanimité)

1- Commande publique

1.4- Autres types de contrats

**Travaux Salle Polyvalente : remplacement de deux fenêtres de toit**

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la présence d'infiltrations venant des fenêtres de toit situées au niveau du bar de l'entrée de la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- décide de confier les travaux de remplacement des deux fenêtres de toit à l'entreprise WEISS Couverture Zinguerie sise 2, impasse de la Forêt à Hochfelden pour un montant total de 2 816,00 € HT.
- précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2024 de la commune.
- autorise le Maire à signer tout document administratif y relatif et à demander une subvention à la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre du Fonds Communal d'Alsace.

(Vote : 14 voix pour, 1 abstention)

1- Commande publique

1.4- Autres types de contrats

**Travaux Salle Polyvalente : remplacement d'une porte**

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de remplacer la porte des toilettes hommes de la salle polyvalente car elle est abîmée en raison des chocs répétés infligés par le ferme-porte.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- décide de confier les travaux de remplacement de la porte des toilettes hommes de la Salle Polyvalente à l'entreprise MKO Services sise 7A Rue des Prés à Minversheim pour un montant total de 675,30 € HT .
- précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2024 de la commune.
- autorise le Maire à signer tout document administratif y relatif et à demander une subvention à la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre du Fonds Communal d'Alsace.

(Vote : 14 voix pour, 1 abstention)

1- Commande publique

1.4- Autres types de contrats

**Travaux Salle Polyvalente : installation d'un store**

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'installer un store sur la fenêtre du local de stockage de la vaisselle orienté côté ouest et qui ne comporte pas de volet roulant du fait de sa forme atypique.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- décide de confier les travaux d'installation d'un store sur la fenêtre du « local vaisselle » de la salle polyvalente à l'entreprise MKO Services sise 7A rue des Prés à Minversheim pour un montant total de 205,35 € HT.
- précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2024 de la commune.
- autorise le Maire à signer tout document administratif y relatif et à demander une subvention à la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre du Fonds Communal d'Alsace.

(Vote : 14 voix pour, 1 abstention)

1- Commande publique

1.4- Autres types de contrats

**Travaux Salle Polyvalente : remplacement des phares extérieurs par des phares LED**

Dans un but d'économie d'énergie, le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de remplacer les deux phares extérieurs de la salle polyvalente afin de les remplacer par des projecteurs à LED.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- décide de confier les travaux de fourniture des deux phares éclairant l'extérieur du bâtiment à l'entreprise Electis, sise à 3 rue Schertz à Strasbourg Meinau pour un montant total d'environ 613,20 € HT.
- précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2024 de la commune.
- autorise le Maire à signer tout document administratif y relatif et à demander une subvention à la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre du Fonds Communal d'Alsace.

(Vote : 14 voix pour, 1 abstention)

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Bernard LIENHARD